

La Semaine Religieuse

DE MONTREAL

Sommaire

I Titulaires. — II Correspondance romaine. — III Le monument de Mgr Bourget. — IV Le pèlerinage canadien à Paray-le-Monial. — V La cause de la cathédrale de Nicolet, règlement final. — VI Nominations ecclésiastiques. — VII Aux prières. — VIII Fleurs sur une tombe, le corps de sainte Anne. — IX Fantaisie sur les cloches. — X Un coup de saint Antoine de Padoue.

TITULAIRES DE LA PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE DE MONTREAL

Dimanche, le 29 juillet

DIOCÈSE DE MONTRÉAL. — Fête du titulaire de Sainte-Béatrice ; solennité de ceux de Saint-Jacques-le-Majeur (Montréal et l'Achigan) et de Sainte-Anne (excepté à Varennes, où la fête est chômée).


DIOCÈSE DE SAINT-HYACINTHE. — Solennité de Saint-Jacques-le-Majeur (Clarenceville) et de Sainte-Anne.

DIOCÈSE DE SHERBROOKE. — Solennité du titulaire de Sainte-Anne.

DIOCÈSE DE VALLEYFIELD. — Fête du titulaire de Sainte-Marthe.

CORRESPONDANCE ROMAINE

Rome, le 21 juin 1900.

 E Souverain-Pontife, après la courte indisposition, qu'il avait éprouvé à la suite des grandes fatigues des réceptions et des audiences, s'est complètement remis et en a profité pour faire une cérémonie qui n'avait point eu lieu depuis 1867.

— Sans faire un traité sur la bénédiction des *Agnus Dei*, leur usage dans l'Église, la façon dont se bénissaient ces restes du cierge pascal, que les fidèles emportaient ensuite dans leurs maisons comme souvenir des fêtes de Pâques, il est bon de se rappeler que cette fonc-

tion fut d'abord un privilège de l'archidiacre de Rome. Elle devint ensuite papale ; et chaque Souverain-Pontife faisait la bénédiction des *Agnus Dei* dans la première année de son pontificat, le mercredi, jeudi, vendredi de la semaine de Pâques. Pendant ces jours, le pape doit porter les mules blanches, la mozette de satin blanc bordée d'hermine, et le *camauzo* (bonnet pontifical) de même couleur. Tout était blanc comme la cire qu'il bénissait, après l'avoir trempée dans l'eau bénite et l'avoir mêlée au baume et au saint chrême, pour signifier la bonne odeur de Jésus-Christ que les chrétiens doivent répandre dans le monde.

— Il est clair que ce que peuvent faire les papes par eux-mêmes, ils peuvent le faire faire par délégation ; et comme Clément VIII, au commencement du XVII^e siècle, avait accordé aux Cisterciens la faculté de fournir la cire nécessaire, mêlée au cierge pascal, et d'imprimer l'agneau traditionnel et le revers qui varie avec chaque pape, il leur avait donné le pouvoir de les bénir en son lieu et place. D'après la tradition, qui à Rome a force de loi, le Souverain-Pontife bénissait en personne les *Agnus Dei*, la première année de son pontificat et tous les sept ans. De plus, comme les jubilés amenaient à Rome une grande quantité de fidèles, il était d'usage qu'en cette année, bien qu'elle ne tombât pas dans l'époque septennaire où avait lieu cette bénédiction, le pape la faisait pour favoriser la piété des fidèles.

— En 1867, époque où le centenaire de saint Pierre et les fêtes qui l'accompagnaient amenèrent à Rome un immense concours de pèlerins, Pie IX voulut bénir solennellement les *Agnus Dei*. Depuis, la bénédiction solennelle par le Souverain-Pontife n'avait pas été faite. Léon XIII en avait laissé aux Cisterciens le soin et celui de pourvoir aux demandes des fidèles.

— Il a voulu faire par lui-même cette fonction, et dimanche, le 17 juin, il a procédé dans la salle du Consistoire secret à la bénédiction solennelle des *Agnus Dei*, désireux de laisser aux fidèles du monde chrétien un pieux souvenir du jubilé. Le Souverain-Pontife a voulu dicter lui-même l'inscription qu'on y lit. D'un côté, on voit l'effigie du Rédempteur qu'entourent ces mots : *Nil sit dulce magis quam corde requiescere Jesu*. De l'autre côté, est l'agneau symbolique avec cette exergue : *Ecce Agnus Dei qui tollis peccata mundi*. — *Leo XIII Pont. Max. Anno MDCCC. Pont. XXIII*. Le Souve-

rain-Pontife, pour ce modèle en souvenir avec cette inscription *Leo XIII*. — et les

— Ces *Agnus Dei* et de pardon que images sanctifiées paront pour les fidèles, du démon, mais un hommes, ou l'action ne faut pas croire qu sera sûr de n'éprouver en vertu même des personnes qui les conservent qui s'étend même dans

— Seulement, et il *Dei* comme il est fait. l'*Agnus Dei* en plusieurs sachets de soie et le *Agnus Dei* disparaît ceux ; et par conséquent manière des privilèges *Dei*.

— Le Souverain-Pontife de l'Ombrie, qui envoyait été donnée dans la salle primitivement à ce but. de Saint-Pierre, servait de diction *Urbi et Orbi*. Faire la série des béatifications réceptions plus considérables seraient trop petites et qu Saint-Pierre.

— Le ministère italien groupe dit de l'extrême gauche trente membres a été assés une obstruction qui aura

Rome. Elle devint
 saut la bénédiction
 nificat, le mercredi,
 et ces jours, le pape
 satin blanc bordée
 même couleur. Tout
 avoir trempée dans
 même, pour signifier
 s doivent répandre

rain-Pontife, pour obéir aux traditions, en a fait faire encore un autre modèle en souvenir du jubilé. On voit sur un côté la Porte Sainte, avec cette inscription : *Haec porta Domini justi intrabunt in eam.* — *Leo XIII.* — et les mots : *Anno Jubilaei. — Roma.*

— Ces *Agnus Dei* rappelleront l'année de grâces, de bénédiction et de pardon que Léon XIII a voulu accorder au monde ; et ces images sanctifiées par les prières et les bénédictions de l'Eglise, seront pour les fidèles, non seulement un rempart contre les embûches du démon, mais un secours contre les malheurs que la malice des hommes, ou l'action des forces terrestres, peuvent occasionner. Il ne faut pas croire qu'en portant un *Agnus Dei* avec dévotion on sera sûr de n'éprouver jamais aucun accident ; mais il est à espérer, en vertu même des prières de l'Eglise, que Dieu accordera aux personnes qui les conservent avec dévotion, une protection toute spéciale qui s'étend même dans l'ordre matériel.

— Seulement, et il est bon de le noter, il faut conserver l'*Agnus Dei* comme il est fait. Diverses communautés religieuses découpent l'*Agnus Dei* en plusieurs morceaux, les cousent ensuite dans des sachets de soie et les distribuent. La bénédiction qui s'attache à l'*Agnus Dei* disparaît quand celui-ci est partagé en plusieurs morceaux ; et par conséquent, ces parcelles ne peuvent jouir en aucune manière des privilèges et grâces attachés à la dévotion envers l'*Agnus Dei*.

— Le Souverain-Pontife a reçu hier près de 2,000 pèlerins de l'Ombrie, qui envoyait à Rome un troisième pèlerinage. L'audience a été donnée dans la salle dite des Béatifications, parcequ'elle a servi primitivement à ce but. Cette salle, située au-dessus du grand atrium de Saint-Pierre, servait au pape quand il devait donner la bénédiction *Urbi et Orbi*. Restaurée quand Léon XIII décida de reprendre la série des béatifications, elle est utilisée actuellement dans les réceptions plus considérables, pour lesquelles les salles du Vatican seraient trop petites et qui, d'autre part, ne pourraient être admises à Saint-Pierre.

— Le ministère italien vient de donner sa démission. Un simple groupe dit de l'extrême gauche, renforcé, aux dernières élections, de trente membres a été assez fort pour imposer sa volonté, en menaçant une obstruction qui aurait empêché le fonctionnement normal des

s par eux-mêmes, ils.
 Clément VIII, au
 Cisterciens la faculté
 ascal, et d'imprimer
 chaque pape, il leur
 t place. D'après la
 in-Pontife bénissait
 le son pontificat et
 amenaient à Rome
 qu'en cette année,
 noire où avait lieu
 la piété des fidèles.

Pierre et les fêtes qui
 se concours de pèlè-
mus Dei. Depuis, la
 n'avait pas été faite.
 et celui de pourvoir

ion, et dimanche, le
 secret à la bénédic-
 sser aux fidèles du
 e Souverain-Pontife
 t. D'un côté, on voit
Nil sit dulce magis
 t l'agneau symbolique
 s *peccata mundi.* —
XXIII. Le Souve-

institutions parlementaires. C'est une mauvaise chose pour le gouvernement, car cette démission est un acte de faiblesse. Le discours royal avait indiqué la nécessité de défendre les institutions menacées, et le ministère commence à les défendre en s'en allant. Ajoutons, pour l'excuser, qu'il n'a été regretté par personne. Un seul trait suffira.

Il a distribué, il y a deux ans, à la suite des émeutes de mai 1898, à divers Italiens un total de 49 siècles de prison, et ces quarante-neuf siècles de prison ont été annulés par décision des tribunaux civils comme injustement infligés. Ce fait permet de juger le ministère.

DON ALESSANDRO.

LE MONUMENT DE MGR BOURGET

NOUS avons reçu plusieurs demandes d'informations, au sujet du monument de Mgr Bourget.

Non, le projet d'élever une statue à la mémoire du saint évêque, n'a pas été abandonné. Comment pourrait-il l'être, après avoir été si chaleureusement accueilli, non seulement dans le diocèse de Montréal, mais aussi, nous pouvons le dire, dans toute la Confédération Canadienne et jusqu'aux Etats-Unis !

Mais une pareille entreprise ne s'exécute pas en un jour.

Il y faut mettre le prix : au moins vingt mille dollars.

Autrement, rien ne serait digne de l'homme et du pontife que l'on veut honorer. Les générations futures nous reprocheraient de n'avoir pas fait assez grand ! assez beau ! faute de sens artistique, ou d'une juste appréciation des mérites et des vertus, de celui que l'histoire saluera comme un des plus grands apôtres de l'Eglise en Amérique. D'ailleurs les dimensions de la cathédrale écraseraient, de leur majesté, toute œuvre qui ne serait pas vraiment grandiose.

La conception du monument, piédestal et statue, exige aussi beaucoup de réflexion, des échanges de vues, des études lentes et minutieuses. On a souvent, en semblable matière, regretté trop tard la précipitation des débuts.

* *

Ce n'est pas à dire toutefois, nous tenons à en donner ici l'assurance publique, que le projet en soit encore aux vagues tâtonnements de la première heure.

Loin de là, l'idée
Montréal, a tout d'
ge monument d'ac
façon la plus effica

De semaine en
noms nouveaux, et
fois assez élevées. Pl
s'inscrivent pour di
cette occasion de m
de vénération et de
Le clergé du diocèse
la mémoire du véné
Les communautés
la plupart redevable
présence en Amériq
lier.

Il n'y a pas jusqu'
de leurs maîtres, n'a
représentations, don
monument Bourget.

D'autres offrandes,
été remises à Mgr I
n'avoir pas signalées.

C'était fête académ
été ouvert à l'élite in
sente d'une foule di
lutte, viennent à tour

Un jeune religieux
deuxième.

Si tôt qu'il a reçu se
chancelier, le lauréat l
saluées par les appla
monument de Mgr Bou

Quelques heures plu
portait également quara
sur le champ, à cause d
Le Cercle Bourget

Loin de là, l'idée si éloquemment lancée par Mgr l'archevêque de Montréal, a tout d'abord pris de la consistance et fait naître un large monument d'adhésion, qui va chaque jour s'accroissant de la façon la plus efficace.

De semaine en semaine, la liste des souscripteurs s'allonge de noms nouveaux, et la caisse du trésorier s'enrichit d'offrandes parfois assez élevées. Plusieurs évêques du Canada et même des Etats-Unis s'inscrivent pour de forts montants, trop heureux, disent-ils, d'avoir cette occasion de manifester publiquement leurs profonds sentiments de vénération et de gratitude, à l'égard de l'illustre Mgr Bourget. Le clergé du diocèse de Montréal, resté si religieusement attaché à la mémoire du vénéré prélat, se montre aussi tout à fait généreux.

Les communautés religieuses, les ordres religieux, qui sont pour la plupart redevables à Mgr Bourget de leur existence, ou de leur présence en Amérique, ont déjà rivalisé de zèle avec le clergé séculier.

Il n'y a pas jusqu'aux enfants de nos écoles qui avec l'autorisation de leurs maîtres, n'aient donné un bel exemple, en organisant des représentations, dont tous les profits étaient destinés à l'œuvre du monument Bourget.

* * *

D'autres offrandes, exceptionnellement touchantes et délicates, ont été remises à Mgr l'archevêque, que nous nous reprocherions de n'avoir pas signalées.

C'était fête académique à l'Université Laval. Un concours avait été ouvert à l'élite intellectuelle de la jeunesse studieuse. En présence d'une foule distinguée, les jouteurs, sortis vainqueurs de la lutte, viennent à tour de rôle se faire couronner.

Un jeune religieux, fils de Lamennais, se présente à son rang, le deuxième.

Si tôt qu'il a reçu son prix, cinquante dollars, des mains du vice-chancelier, le lauréat le lui rend, avec ces simples et nobles paroles, saluées par les applaudissements de toute l'assistance : « Pour le monument de Mgr Bourget, Monseigneur. »

Quelques heures plus tard, un autre frère, du même institut, apportait également quarante dollars, regrettant de n'avoir pu les céder sur le champ, à cause de l'absence de son supérieur.

Le Cercle Bourget, de l'Alliance Nationale, mérite aussi une

hose pour le gou-
lesse. Le discours
stitutions menacées,
allant. Ajoutons,
Un seul trait suf-

utes de mai 1898,
ces quarante-neuf
tribunaux civils
er le ministère.

ON ALESSANDRO.

IGET

iformations, au su-

a mémoire du saint
ait-il l'être, après
ent dans le diocèse
ns toute la Confé-

un jour.

dollars.

du pontife que l'on
héraient de n'avoir
artistique, ou d'une
celui que l'histoire
glise en Amérique.
nt, de leur majesté.

, exige aussi beau-
des lentes et minu-
agretté trop tard la

onner ici l'assuran-
agues tâtonnements

mention à part, lui qui s'est mis, avec tant d'ardeur et de dévouement, en tête d'un mouvement destiné à produire une très abondante souscription.

Bref, de ces sources diverses, quelques milliers de piastres ont jusqu'ici été versées, à larges flots ou à minces filets.

* * *

On ne l'a pas oublié, c'est notre artiste national, M. Hébert, qui est chargé de l'exécution du monument.

De Paris, il avait envoyé une première maquette. Depuis son arrivée à Montréal, dans plusieurs entrevues avec Mgr l'archevêque, ce plan primitif a été modifié.

On s'est arrêté, pour le moment, à la conception suivante : piedestal en granit de couleur, flanqué de figures symboliques groupées à droite et à gauche ; le tout surmonté d'une statue en bronze, représentant Mgr Bourget, tête nue, drapée dans la cape magne, une main levée bénissante, l'autre tenant la barrette.

L'ébauche de ce plan promet une œuvre de grande beauté.

LE PELERINAGE CANADIEN

A Paray-le-Monial

MGR l'archevêque a eu l'obligeance de nous permettre de communiquer aux lecteurs de la *Semaine religieuse*, les quelques extraits suivants d'une lettre, où l'un de ses prêtres lui raconte les impressions emportées du pèlerinage de Paray-le-Monial.

“ Les journaux vous diront ce qu'a été la fête. Fête splendide et dans laquelle les Canadiens faisaient bonne figure, avec leurs jolies insignes et leur belle bannière ; — la plus belle peut-être, si on en excepte celle de l'île Bourbon, qui paraissait plus riche, mais trop chargée et pas délicate comme la nôtre. Nous avons été acclamés.

“ Son Eminence le cardinal Perraud nous reçut tous dans l'après-midi ; les prêtres d'abord dans le salon, puis les autres dans le préau. Il nous a parlé à peu près un

quart d'heure et

France, qu'il ait

notre cantique de

“ Le matin, à la

nence a donné le

“ L'après-midi, l

nue à tous ces nor

et natione, et colore

un orateur.

“ Dans la soirée,

voir à notre hôtel

ville. J'ai cru un r

tant les acclamatio

aux paroles si vibr

même temps si sin

adressées. Charette

Même scène. C'est

Père Pichon, nous

qu'il venait de rece

les vivats indescr

pensé à nous

“ Par conséquent

cœur. Le chemin d

l'enclos des chapela

beaux dans les rues,

“ J'ai pu célébrer

rition, où Votre Gra

il y a trois ans. In

pensé à notre arch

quand notre directe

Cœur, dans un exer

secration spéciale qu

“ Maintenant, je v

piété filiale — penda

sur Rome—jusqu'au

du pèlerinage de Ter

part avec MM. Héber

Saint-Hyacinthe.

quart d'heure et en termes chaleureux de la Nouvelle-France, qu'il aime et admire. Nous lui avons chanté notre cantique de circonstance. Il paraissait ému.

“ Le matin, à la grand'messe à la basilique, Son Eminence a donné le sermon, en véritable académicien sous tout rapport, et en docteur catholique.

“ L'après-midi, le Père Coubé, S.J., a souhaité la bienvenue à tous ces nombreux pèlerins *ex omni tribu, et lingua, et natione, et colore*. Un véritable chef-d'œuvre fait par un orateur.

“ Dans la soirée, le général de Charette est venu nous voir à notre hôtel et nous a présenté l'amiral de Cuverville. J'ai cru un moment que les murs allaient tomber, tant les acclamations étaient délirantes d'enthousiasme aux paroles si vibrantes de foi et de patriotisme, et en même temps si sincères et si convaincues qu'ils nous ont adressées. Charette est revenu le soir avec son drapeau. Même scène. C'est à ce moment que notre directeur le Père Pichon, nous a lu la dépêche de Votre Grandeur, qu'il venait de recevoir. Alors la joie fut à son comble et les vivats indescriptibles. Merci, Monseigneur, d'avoir pensé à nous

“ Par conséquent belle fête, pour la foi, la piété et le cœur. Le chemin de la croix, aux flambeaux, prêché dans l'enclos des chapelains, ainsi que la procession aux flambeaux dans les rues, ont été de toute beauté.

“ J'ai pu célébrer deux fois dans la chapelle de l'apparition, où Votre Grandeur est venue prier et remercier, il y a trois ans. Inutile de vous dire que nous avons pensé à notre archevêque et à ses intentions, surtout quand notre directeur nous a consacrés tous au Sacré-Cœur, dans un exercice spécial à nous, et par cette consécration spéciale que Votre Grandeur a composée.

“ Maintenant, je vais aller satisfaire les exigences de la piété filiale — pendant que les autres pèlerins se dirigent sur Rome—jusqu'au dix-huit août, jour fixé pour le départ du pèlerinage de Terre-Sainte, auquel je compte prendre part avec MM. Hébert et Côté, et trois autres prêtres de Saint-Hyacinthe.

P. N. MOULIN, ptre.

ur et de dévoue-
ne très abondante

s de piastres ont

d, M. Hébert, qui

ette. Depuis son
Mgr l'archevêque,

suivante : piedes-
liques groupées à
en bronze, repré-
magne, une main

de beauté.

DIEN

le nous permet-
s de la *Semaine*
suivants d'une
es impressions
ial.

fête. Fête splen-
ont bonne figu-
bannière ; — la
de l'île Bour-
chargée et pas
acclamés.

tous reçut tous
is le salon, puis
à peu près un

LA CAUSE DE LA CATHEDRALE DE NICOLET

Règlement final

N se le rappelle, l'écroulement de la cathédrale de Nicolet avait été l'objet d'un long et sérieux litige, entre la corporation épiscopale de cette ville et les entrepreneurs de l'édifice.

Sur proposition du vénérable évêque de Saint-Hyacinthe, l'affaire, au lieu d'être portée devant les tribunaux civils, fut soumise à un tribunal d'arbitrage, composé de NN. SS. les archevêques d'Ottawa, de Québec et de Montréal.

La sentence des "amiables compositeurs", que nous avons dans le temps reproduite tout au long, vient d'être confirmée par l'Honorable Juge Tellier, siégeant en Cour Supérieure à Saint-Hyacinthe, le 1er juin dernier.

A la suite de cette décision judiciaire, une solution à l'amiable est intervenue entre les parties intéressées, mettant fin à toute contestation ultérieure.

Sans doute, comme l'observe Mgr l'évêque de Nicolet, dans une lettre-circulaire à son clergé, dont nous donnons ci-dessous le texte intégral, la corporation épiscopale le après avoir tout gagné, se désiste de ses droits et consent à ne recevoir que \$2.000 sur les \$43.000 qui lui sont dûs ; mais le fait heureux et important à retenir, et qui semble bien primer toute autre considération, c'est la reconnaissance légale de l'équité des réclamations primitives de Mgr Gravel, c'est son grand esprit de charité et de conciliation, c'est aussi la confirmation officielle par l'autorité judiciaire du jugement qui avait été rendu par les arbitres NN. SS Duhamel, Bégin et Bruchési.

A ces différents titres, nos lecteurs aimeront à prendre connaissance du document suivant, où sont exposées les conditions du règlement final de cette cause, à laquelle s'étaient intéressés toute la population catholique de ce pays, et même un grand nombre de journalistes à l'étranger.

Règlement final

Messieurs

Les litigations

Le 1er juin, l'Honorable Juge Tellier, siégeant en Cour Supérieure, à Saint-Hyacinthe, a rendu une Sentence, à savoir le 23 mars, date de la dite Sentence par laquelle les parties ont été traitées à Mmes Bégin et Désautels.

Le même jour, Mre Désautels, a conclu la conclusion suivante :
 " première part
 " les présentes a
 " 26 février 1900
 " la Cour Supérieure
 " premier juin (1900)
 " trale, et se recourant
 " seconde part (1900)
 " somme de \$43.000
 " et les dépens ;
 " ont exposé à la Cour
 " Episcopale), qu'ils
 " mettent pas de la main
 " du dit jugement
 " Saint-Hyacinthe
 " part de lui payés
 " les frais taxés
 " Déclinatoire qu'il
 " de seconde part,
 " qu'il appert à un
 " minute des présentes
 " sition.

Nicolet, 9 juin 1900.

Règlement final des difficultés au sujet de l'écroulement
de la Cathédrale

Messieurs et Chers Collaborateurs,

Les litigations au sujet de l'écroulement de ma cathédrale sont enfin terminées.

Le 1 juin, l'Honorable juge Tellier, siégeant en Cour Supérieure, à Saint-Hyacinthe, a confirmé la Sentence Arbitrale de Nos Seigneurs les Archevêques, et condamné MM. Paquet & Godbout à payer à la Corporation Episcopale de Nicolet la somme déterminée dans la dite Sentence, à savoir \$43,299.59, avec intérêt à compter du 23 mars, date de l'assignation pour faire reconnaître la dite Sentence par la Cour Supérieure, et les dépens distraits à Mtes Beaudin, Cardinal, Loranger et St-Germain.

Le même jour, nous avons signé un Acte passé devant Mtre Désautels, Notaire Public de Saint-Hyacinthe, dont la conclusion se lit comme suit : " Les parties de
" première part (MM. Paquet & Godbout) déclarent par
" les présentes accepter la Sentence Arbitrale rendue le
" 26 février 1900, de même que le jugement rendu par
" la Cour Supérieure du District de Saint-Hyacinthe, ce
" premier juin (1900), confirmant la dite Sentence Arbitrale, et se reconnaissent endettés envers la partie de
" seconde part (la Corporation Episcopale), en la dite
" somme de \$43.299.59, avec intérêt du 23 mars (1900),
" et les dépens ; mais les dits MM. Paquet & Godbout
" ont exposé à la partie de seconde part, (la Corporation
" Episcopale), que leurs moyens pécuniaires ne leur permettent pas de payer le montant de la dite Sentence et
" du dit jugement de la Cour Supérieure du District de
" Saint-Hyacinthe, et ils ont offert à la partie de seconde
" part de lui payer la somme de \$2000.00, ainsi que tous
" les frais taxés en la dite cause, tant sur l'Exception
" Déclinatoire que sur l'Action au mérite ; et la partie
" de seconde part, dûment autorisée par son Chapitre, ainsi
" qu'il appert à une copie de la Résolution annexée à la
" minute des présentes, a consenti à accepter cette proposition.

.....

DE NICOLET

la cathédrale de
et sérieux litige.
ville et les entre-

de Saint-Hyacin-
nt les tribunaux
rage, composé de
ébec et de Mont-

teurs", que nous
long, vient d'être
siégeant en Cour
a dernier.

, une solution à
intéressées, met-

èque de Nicolet,
dont nous don-
ration épiscopale
s droits et consent
qui lui sont dûs ;
air, et qui semble
est la reconnais-
tions primitives
de charité et de
ficielle par l'auto-
rendu par les ar-
si.

neront à prendre
sont exposées les
cause, à laquelle
catholique de ce
nalistes à l'étran-

“ Et de leur côté, les dits MM. Paquet & Godbout déclarent qu'ils n'ont aucune réclamation contre la partie de seconde part à raison de la dite construction ; renoncent à toutes prétentions aux matériaux qui peuvent se trouver sur le terrain de la partie de seconde part, ou autres dédommagements ; et reconnaissent que la dite Corporation Episcopale est propriétaire de tous les dits matériaux, l'intention des parties étant de se donner une quittance générale, finale, réciproque pour toutes réclamations, de quelque nature qu'elles puissent être.

“ Le coût des présentes sera à la charge des parties de première part...

Comme vous le voyez, nous avons tout gagné, excepté de rentrer dans nos déboursés. *Deus providebit!* En attendant, unissons-nous pour dire de tout cœur au bon Dieu : *Fiat voluntas tua!*

Et veuillez recevoir l'assurance de mon affectueux dévouement.

† ELPHÈGE, Ev. de Nicolet.

NOMINATIONS ECCLESIASTIQUES

PAR décision de Mgr l'archevêque de Montréal, ont été nommés :
M. l'abbé H. Cousineau, curé de Saint-Eustache, en remplacement de M. l'abbé Ouimet, qui a donné sa démission ;

M. l'abbé S. Comtois, curé à Saint-Valentin, en remplacement de M. l'abbé Pepin, qui se retire du ministère ;

M. l'abbé A.-E. Deschamps, second aumônier de l'Institution des Sourdes-Muettes, à Montréal ;

M. l'abbé A. Beauchamp, vicaire à la Côte Saint-Paul ;

M. l'abbé J. Cournoyer, vicaire à Berthier ;

M. l'abbé P. Desrosiers, vicaire à Saint-Eusèbe, Montréal ;

Le Rév. Père A. Crevier, vicaire à Saint-Laurent.

AUX PRIERES

M. David Hébert, décédé à Williamstown (Mass.), Etats-Unis.

FLEU

L



PRÈS la mort de son saint

La très

ne manquèrent pas de sépulture fut glorieux.

Une ancienne tradition France, saint Lazare, et Marie-Madeleine, app Anne. Ces reliques au

D'autres auteurs font à une libéralité du pape un don de saint Héliable. Lorsque saint taura les lieux saints, et une partie des reliques dans le sanctuaire du I des ossements à l'église avec les évêques de Pr

Les malheurs des temps une grotte située sous l'édifice (792).

Charlemagne étant vicaire de Reims, Tu cérémonie, Jean, fils du et muet de naissance, se indiquant de la main la fit ouvrir cette porte et l'inférieure. On trouva là, loppée dans un voile de une lampe brûlait miraculeusement. On trouva l'inscription suivante : *Anne, Mère de la Bienheureuse*. A partir de ce moment

FLEURS SUR UNE TOMBE

Le corps de sainte Anne

A PRÈS la mort de sainte Anne, son corps fut porté, avec celui de son saint époux, dans un sépulcre voisin de Jérusalem. La très Sainte Vierge, Jésus, ses apôtres et ses disciples, ne manquèrent pas de l'y entourer d'honneur et l'on peut dire que ce sépulcre fut glorieux.

Une ancienne tradition dit que les premiers apôtres du Midi de la France, saint Lazare, mort évêque de Marseille, sainte Marthe et sainte Marie-Madeleine, apportèrent avec eux les précieux restes de sainte Anne. Ces reliques auraient été remises à saint Auspice, évêque d'Apt.

D'autres auteurs font remonter l'origine de la première translation à une libéralité du pape saint Clément; on a également mis en avant un don de sainte Hélène. Cette dernière origine semble la plus probable. Lorsque sainte Hélène, mère de l'empereur Constantin, restaura les lieux saints, elle fit relever le corps de sainte Anne, donna une partie des reliques à l'Eglise de Constantinople qui les conserve dans le sanctuaire du Deutéron, et fit présent de la plus grande partie des ossements à l'église d'Apt. Cette sainte princesse était en rapport avec les évêques de Provence.

Les malheurs des temps firent cacher le corps de sainte Anne dans une grotte située sous l'église actuelle. On ne l'y retrouva qu'au VIII^e siècle (792).

Charlemagne étant venu à Apt, chez le baron de Caseneuve, l'archevêque de Reims, Turpin, fit la dédicace de l'église. Pendant la cérémonie, Jean, fils du baron, jeune homme de quatorze ans, sourd et muet de naissance, se mit tout à coup à multiplier les signes, indiquant de la main la porte murée d'une chapelle souterraine. On fit ouvrir cette porte et l'on trouva dans la chapelle l'accès d'une grotte inférieure. On trouva là, dans une embrasure, la sainte relique enveloppée dans un voile de soie. Un délicieux parfum s'en exhalait et une lampe brûlait miraculeusement devant elle. Au dessus, on trouva l'inscription suivante : *Ici est le corps de la Bienheureuse Anne, Mère de la Bienheureuse Marie.*

A partir de ce moment, le corps de sainte Anne fut entouré des

), Etats-Unis.

plus grands honneurs. En 1256, un riche bourgeois de Paris, Perrin Ollier, fonda dans la cathédrale d'Apt une chapelle et une chapellenie en l'honneur de sainte Anne. Dès cette époque, on célébrait la fête de sainte Anne à la date du 26 juillet. Les papes Benoît XII et Innocent VI, résidant à Avignon, enrichirent le sanctuaire d'Apt de présents et de privilèges.

En l'année 1373, la ville fut délivrée d'une peste cruelle qui ravageait toute la province.

Un peu après, on transporta le saint corps dans l'église supérieure, et on le renferma dans deux magnifiques reliquaires. Des rois et des reines vinrent successivement le vénérer : Jeanne de Naples, René d'Anjou, François Ier lui-même. Les papes enrichirent aussi le sanctuaire des plus précieuses indulgences.

Cependant, on demandait de toutes parts au chapitre d'Apt des parcelles du saint corps, et il en distribua à différentes églises un si grand nombre, que le Parlement de Provence s'émut et fit défense de continuer ces libéralités. On fit une exception en faveur de la reine Anne d'Autriche. Cette princesse étant venue en pèlerinage à Apt et ayant obtenu de sainte Anne la naissance du roi Louis XII, fit présent au sanctuaire d'une statue de la sainte en or massif. Elle reçut en présent la phalange supérieure d'un doigt de sainte Anne, elle en fit cadeau aux Pères Carmes qui gardaient le sanctuaire d'Auray.

En 1720, pendant la terrible peste qui ravagea la Provence, les habitants d'Apt attribuèrent à sainte Anne et à sa glorieuse Fille la cessation du fléau. En reconnaissance de cette nouvelle faveur, le Corps municipal de la ville décida que, chaque année, le jour de la fête de leur glorieuse patronne, les consuls iraient en chaperon entendre la messe dans sa chapelle, et lui feraient offrande d'un flambeaude cire blanche pesant trois livres.

Cette fête a lieu tous les ans dans la ville d'Apt avec un entrain singulier. La veille, à l'issue de l'office, au chant de l'hymne de sainte Anne, un feu de joie est allumé sur la place de la cathédrale ; on tire ensuite un feu d'artifice.

A la grand'messe, le jour de la fête, le maire et ses adjoints viennent acquitter le vœu de 1720. Enfin, à l'issue des vêpres, une procession parcourt les rues de la ville.

De tous les environs, les pèlerinages affluent vers le sanctuaire d'Apt, que Pie IX fit couronner par l'archevêque d'Avignon, et où il érigea une archiconfrérie enrichie des plus riches indulgences.

« O corps glorieux
aimés de Jésus et de
pressés ! Oui, nous
rois, à tous ces peupl
plus de mille ans ! S
les heureux habitants

Puissions-nous, par
droit de cité parmi se

Que le spectacle de
faveur de son peuple
notre confiance en el
grâces plus difficiles à
cieuse intercession d

FANT

DIG, don, do
Voix fa

partie de

très saines que l'on

C'est un bon pré

honneur du baptém

à toute volée pour

excités par la joie d

en une grappe huma

Elle dit les pénét

munion ; elle sonne

anges ; et dans une

elle danse l'Alleluia

Puis elle tinte le g

d'airain se fait plus

on dirait des appels

des d'outretombe, d

Tous les
Quand
Dans le
Il passe

« O corps glorieux, ô admirables reliques de Celle qui fut tant aimée de Jésus et de Marie, nous vous adressons nos hommages empressés ! Oui, nous aimons à nous unir à tous ces papes, à tous ces rois, à tous ces peuples, qui vous honorent dans la ville d'Apt depuis plus de mille ans ! Soyez notre sauvegarde comme vous l'êtes pour les heureux habitants de cette ville. »

Puissions-nous, par notre tendre piété envers sainte Anne, obtenir droit de cité parmi ses enfants !

Que le spectacle de ces grands prodiges opérés par sainte Anne en faveur de son peuple en 1373 et en 1720, porte à son plus haut degré notre confiance en elle. Demandons-lui, aujourd'hui même, quelque grâce plus difficile à obtenir et sollicitons plus que jamais sa précieuse intercession dans l'affaire de notre salut.

FANTASIE SUR LES CLOCHES

DIG, don, don ! dig, don, don...

Voix familière à notre enfance et qui fait partie de ce cortège d'impressions printanières très saines que l'on emporte du pays natal !

C'est un bon prêcheur que la cloche, elle dit le grand honneur du baptême ; dans nos campagnes, on carillonne à toute volée pour les baptêmes. Les enfants de chœur, excités par la joie de faire du bruit, se pendent à la corde en une grappe humaine, décrivant une gigue désordonnée.

Elle dit les pénétrantes douceurs de la première communion ; elle sonne, dans la nuit de Noël, le cantique des anges ; et dans une volée d'allégresse, retour de Rome, elle danse l'*Alleluia* de Pâques.

Puis elle tinte le glas des morts. Au jour des morts, la voix d'airain se fait plus plaintive encore et plus mélancolique ; on dirait des appels d'âmes et comme des évocations sourdes d'outretombe, des échos de l'au delà.

Tous les ans à la Toussaint,
Quand sonnent les cloches sombres,
Dans le brouillard incertain
Il passe de grandes ombres...

Elles sonnent aussi, les braves compagnes, dans les maux, dans les calamités publiques.

J'ai lu, l'autre jour, un curieux article de la *Semaine religieuse de Rouen*, sur l'ancien usage de sonner les cloches pour détourner la grêle et l'orage.

Feu ma grand'mère, une paysanne, n'oublia jamais avoir vu dans sa petite enfance son vieux curé, la barrette en bataille, carillonnant à toute volée pendant que la foudre grondait...

Quand pétille l'incendie et que les flammes montent à l'assaut du ciel en gerbes ardentes, entendez-vous là-bas le tocsin sinistre qui appelle les sauveteurs ?

Et sur nos côtes, au milieu de l'effrayante cacophonie des éléments qui s'entrechoquent, dans le lointain, par intervalles, percevez-vous la note grêle de la cloche d'alarme ?

En 1870, quand les hordes prussiennes envahissaient le territoire français, elle parlèrent aussi les chrétiennes commères, les cloches, alarmant le village, jetant le cri : " Aux armes ! "

Hélas ! plus d'un curé de l'Est paya de sa vie cette héroïque audace. C'est qu'elles sont patriotes les cloches.

C'est leur voix pénétrante et chère, leur voix qui fait rêver, argentine sonnerie du village, épandue à l'*Angelus* sur la plaine reposée ; c'est leur voix qu'entendit Jeanne d'Arc, leur voix qui parlait à son âme le langage des saintes du ciel et du fulgurant archange.

* * *

Quand saint Paulin de Nole eut l'idée de planter là-haut, au sommet de quelque vieille tour romaine, un énorme tam-tam de bronze, et de le faire battre à coups redoublés pour avertir les fidèles de l'heure des saints offices, il se trouva sans doute des gens méticuleux, des amis de la routine pour dire : " Oh ! l'étrange invention ! voilà-t-il pas une singulière réclame ! Plus de modestie et de secret conviendrait aux choses d'église ; le bien ne fait pas de bruit, et le bruit ne fait pas de bien, etc. " Car ces clichés ne sont pas d'aujourd'hui ; on les connaissait bien avant l'invention de l'imprimerie ; ils remontent au premier lâcheur.

Saint Paulin ne s'en tourmenta pas autrement, il con-

tinua de faire sonner
dans toute la chr
Voici ma concl
signal, une énor
C'est parce qu'il
Et elles ont fame
mission, les cloche

UN COUP D



EGLISE cé
saint Ant
Cette hi
sa bonté envers les
Aux deux petits
mant du pain, la p
Elle avait faim.
Mais les mères s
Depuis huit jours
ment vêtue, courait
travail. Partout on
l'évinçait sans pitié
presque rien ; mais
torture !
Donc, elle avait po
des et ses boucles d'o
gailles, court instant
couvertures et même
Quand elle eut jeté
pain, et constaté que t
la veuve se prit à son
Mais la veuve est c
foi, elle a trouvé jusqu
souffrir ; dans sa foi,
force de ne pas mon
affreux calvaire.
Quand les angoisses
à l'église et là, muette,
sans murmurer, sans s
et des orphelins.

tinua de faire sonner ses cloches ; et, bientôt, on l'imita dans toute la chrétienté.

Voici ma conclusion : Les cloches sont un puissant signal, une énorme et légitime réclame pour Dieu. C'est parce qu'il voyait cela que Paulin se fit fondeur. Et elles ont fameusement, nous l'avons vu, rempli leur mission, les cloches !

T. B.

UN COUP DE SAINT ANTOINE DE PADOUE



L'ÉGLISE célébrait ces jours derniers la fête de saint Antoine de Padoue.

Cette histoire vraie vient à propos rappeler sa bonté envers les pauvres.

Aux deux petits enfants accrochés à sa robe et réclamant du pain, la pauvre veuve donna le dernier morceau.

Elle avait faim.

Mais les mères s'oublient toujours pour leurs enfants.

Depuis huit jours pas d'ouvrage. La femme, misérablement vêtue, courait d'atelier en atelier pour trouver du travail. Partout on lui faisait grise mine, partout on l'évinçait sans pitié. Oh ! la misère pour soi, ce n'est presque rien ; mais voir souffrir ceux qu'on aime, quelle torture !

Donc, elle avait porté au mont-de-piété toutes ses hardes et ses boucles d'oreilles d'argent, souvenir de ses fiançailles, court instant de bonheur, et son *alliance*. Puis, les couvertures et même un drap de lit.

Quand elle eut jeté à ses enfants la suprême bouchée de pain, et constaté que toutes ses ressources étaient épuisées, la veuve se prit à songer avec amertume !

Mais la veuve est chrétienne, heureusement. Dans sa foi, elle a trouvé jusqu'à ce jour la force de lutter et de souffrir ; dans sa foi, elle trouve encore, à cette heure, la force de ne pas mourir et de gravir patiemment son affreux calvaire.

Quand les angoisses sont trop poignantes, elle se rend à l'église et là, muette, abîmée dans la prière, elle implore sans murmurer, sans se lasser jamais, le Dieu des veuves et des orphelins.

Or Dieu semble se cacher et ne pas entendre.

Mais Dieu entend toujours, et s'il éprouve longtemps les fortes âmes, c'est qu'il a sur elles des desseins mystérieux.

Pendant que la malheureuse mère, une fois de plus, entrée dans l'église après de nouvelles courses infructueuses, sanglote et gémit, la tête dans ses mains, devant l'autel de saint Antoine de Padoue, un prêtre vient à passer près d'elle, disant son bréviaire dans une allée latérale.

Tout à coup, il s'arrête ; l'œil fixé à terre, il vient de distinguer un point brillant dans la poussière.

Il se penche et ramasse avec étonnement une pièce d'or tout près du tronc de saint Antoine.

—D'où vient cet or ? demanda-t-il à l'ouvrière. Qui peut l'avoir perdu ?

—Quelque riche dame sans doute, monsieur le curé, et sans doute on avait dessein d'en faire offrande à saint Antoine. Je l'avais bien remarqué et je voulais vous en avertir. En tout cas, ce n'est certainement pas moi qui l'ai perdu : je suis trop pauvre pour cela.

Ces paroles si naturelles, l'air de grande honnêteté répandue sur le visage de la pauvre femme, —et le fait qu'ayant vu cette pièce, elle n'avait point succombé à la tentation de se l'approprier, tout cela fit impression sur l'esprit du prêtre.

Il parut s'intéresser vivement à la situation de la pauvre femme. L'ayant priée de se rendre à la sacristie, il se fit raconter le misérable état de la petite famille.

Cela ne durera pas plus longtemps. Saint Antoine de Padoue, dit-il enfin, a entendu votre prière et veut l'exaucer. Vous êtes une brave personne et une vraie chrétienne. Les Sœurs s'occuperont de vous et prendront vos enfants à l'asile.

Et quant à cette pièce d'or qui s'est arrêtée d'elle-même à moitié chemin du tronc de saint Antoine, tenez, je vous la donne pour acquitter votre arriéré et faire face à l'avenir !

Vive saint Antoine de Padoue ! c'est le père des pauvres. — Versons largement dans son escarcelle !!